



**N
E
ICSW
S**

International Council on Social Welfare

Juin 2024

Travailler ensemble pour un meilleur CIAS



Professeur Antonio López Peláez,
directeur général du CIAS et professeur de travail social et de services sociaux à l'Université nationale d'enseignement à distance (UNED) (Espagne)

Chers membres du Conseil international de l'action social (CIAS), amis et lecteurs intéressés,

Nous avons l'honneur d'annoncer la publication du numéro de juillet 2024 de notre bulletin d'information.

Les propositions du Conseil international de l'action social en matière de la protection sociale, au cours des 100 dernières années, se sont toujours axées sur la défense de droits de l'homme, le renforcement du bien-être social et la diffusion de bonnes pratiques liées à l'inclusion sociale. A l'issue du Congrès mondial à Panama (tenu en avril 2024), le Conseil et ses organisations sœurs, la Fédération internationale des travailleurs sociaux et l'Association internationale des écoles de l'action social, se

sont engagées à donner un nouvel élan à l'Agenda mondial de l'action social, en partageant une approche commune fondée sur la protection de personnes et la défense de droits humains.

En septembre 2025, le Sommet mondial se tiendra en Suisse après 30 ans de celui de Copenhague (tenu en 1995). Celui-ci constituait un événement qui a influencé la redéfinition de politiques sociales au niveau mondial et local. Tout au long de 2024 et 2025, le Conseil organisera, en adoptant une dynamique participative, divers événements afin de dresser son perspective sur le bien-être social d'ici 2025. Le renforcement de la participation, la co-conception et la co-création sont des enjeux clés pour le développement de systèmes de protection social inclusifs dans les sociétés super-diverses, numérisées et plongées dans un fort processus de polarisation sociale.

L'alphabétisation, la protection sociale, et plus particulièrement la protection de l'enfance font de questions essentielles pour l'amélioration du bien-être social. Dans ce numéro du bulletin d'information, nous avons la chance de pouvoir compter sur les contributions de nos collègues de la région MENA, qui traitent ce sujet avec rigueur et précision dans leur région. Je les remercie vivement pour leur contribution et leur aide à la publication dudit bulletin en français et en arabe. C'est un exemple supplémentaire du travail coopératif et du soutien qu'ils offrent à l'échelle mondiale. Merci beaucoup!

Dans ce numéro, et après un processus rigoureux d'évaluation par les pairs, le volume contenant les

meilleurs articles, présentés lors du Congrès mondial organisé par le Conseil, le Conseil national coréen de la protection sociale et l'Association internationale des écoles de l'action social à Séoul, est enfin disponible. Voir: Social Welfare Programs and Social Work Education at a Crossroads: New Approaches for a Post-Pandemic Society. London:

Routledge ([https://www.routledge.com/Social-Welfare-Programs-and-Social-Work-Education-at-a-Crossroads-New-Approaches-for-a-Post-Pandemic-Society/LopezPelaez-Keet-](https://www.routledge.com/Social-Welfare-Programs-and-Social-Work-Education-at-a-Crossroads-New-Approaches-for-a-Post-Pandemic-Society/LopezPelaez-Keet-MoonSung/p/book/9781032623030)

[MoonSung/p/book/9781032623030](https://www.routledge.com/Social-Welfare-Programs-and-Social-Work-Education-at-a-Crossroads-New-Approaches-for-a-Post-Pandemic-Society/LopezPelaez-Keet-MoonSung/p/book/9781032623030)).

Il constitue une contribution supplémentaire de notre travail collectif au sein du Conseil, en collaboration avec d'autres organisations, pour fournir de données et de bonnes pratiques visant à faciliter la prise de décision dans le domaine du bien-être social. C'est une bonne lecture d'été, et je vous la recommande vivement.

Portez-vous bien et assurez votre sécurité.

L'analphabétisme dans le monde arabe



*Pr Bachir Tamer
Président de la région
MENA - ICSW*

Introduction

L'alphabétisation est un terme généralement associé aux aspects positifs de la civilisation humaine et au développement social et économique. En revanche, l'analphabétisme a toujours été utilisé en relation avec la pauvreté et le manque d'éducation dans différentes parties du monde. L'alphabétisation dont nous parlons dans ce rapport n'est pas seulement une seconde chance pour une éducation de base, mais aussi une opportunité pour les jeunes et les adultes d'améliorer leur niveau de vie et les compétences nécessaires à la vie quotidienne afin de pouvoir contribuer au développement durable de leurs sociétés et mener une vie d'apprenants tout au long de la vie.

Bien que le monde arabe commence à donner à "l'éducation des adultes" le même sens que dans d'autres pays du monde, à savoir doter les individus des compétences et des connaissances nécessaires pour répondre efficacement aux défis croissants des nouvelles technologies et de l'information, il est important de rappeler que "dans le monde arabe, l'éducation des adultes a principalement porté sur l'alphabétisation et la

majorité des pays de la région continuent de la considérer comme telle."

Les évaluations et projections récentes de l'UNESCO sur l'alphabétisation ont permis de recueillir des données suffisantes pour analyser les tendances et particularités de l'alphabétisation et de l'analphabétisme dans les pays arabes. Cependant, n'ayant trouvé aucune publication académique sur l'alphabétisation et l'analphabétisme dans le monde arabe, nous avons rédigé ce rapport sur la base de nombreuses publications de l'UNESCO et de rapports du PNUD.

L'alphabétisation dans le monde arabe

L'enseignement de la lecture et de l'écriture se heurte à la dichotomie entre l'arabe parlé et l'arabe classique. Aujourd'hui, il semble que l'arabe classique n'est plus la "langue parlée" mais plutôt la langue de la lecture et de l'écriture, l'arabe parlé étant celui de l'expression cordiale et spontanée des émotions, des sentiments et de la communication quotidienne. Enseigner la lecture et l'écriture de l'arabe classique aux analphabètes risque donc de négliger les aspects fonctionnels de la langue. Un autre aspect du problème est la relation entre la langue arabe et le transfert et l'absorption des technologies ; si nous voulons que la langue arabe suive le rythme du développement informationnel et technologique, il est essentiel de la renouveler en étendant son usage fonctionnel à la vie quotidienne et en encourageant ses contacts avec d'autres langues.

L'alphabétisation. L'alphabétisation est une priorité dans l'agenda de l'éducation des adultes dans le monde arabe ; elle est la clé du développement dans la mesure où elle n'est plus limitée aujourd'hui à l'enseignement de la lecture et de l'écriture, mais inclut les compétences

linguistiques, les connaissances en informatique et les compétences nécessaires à la vie moderne et aux multiples facettes de la vie.

Augmenter le taux d'alphabétisation. En 1980, les États arabes ont pu atteindre un taux d'alphabétisation de 51,3 %, soit 11 % de plus que dans la décennie précédente (40,8 %). Dix ans plus tard, le taux est passé à 61,5 %, représentant une augmentation de seulement 10 %. Ce rythme est insuffisant si l'on considère que ces pays ont décidé d'éradiquer l'analphabétisme ou de le réduire de moitié d'ici l'an 2000 conformément à la Déclaration de Jomtien de 1990. En d'autres termes, au rythme de 1 % par an, les pays arabes auront besoin de 39 ans supplémentaires pour éradiquer l'analphabétisme.

Taux d'alphabétisation. Les taux d'alphabétisation pour les personnes de plus de 15 ans varient considérablement d'un pays à l'autre. Les données les plus récentes montrent qu'ils atteignent 80 % et plus dans neuf pays relativement petits, à l'exception de l'Arabie Saoudite (Jordanie, Émirats Arabes Unis, Bahreïn, Arabie Saoudite, Syrie, Koweït, Liban, Qatar et Libye) ; en revanche, il est inférieur à 75 % dans neuf autres pays très peuplés, l'Irak, la Mauritanie et le Yémen enregistrant des taux respectifs de 40 %, 41,2 % et 49 %.

John Daniel, sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, tire la sonnette d'alarme : "Les pays arabes ont les taux d'alphabétisation des adultes les plus bas au monde ; entre 2000 et 2004, seulement 62,2 % des personnes de plus de 15 ans savaient lire et écrire ; ce taux est nettement inférieur à la moyenne mondiale [84 %] et à celle des pays en développement (76,4 %)."

Amélioration de l'alphabétisation des femmes. Les taux d'alphabétisation des femmes âgées de

15 ans et plus varient entre 24 % (Irak) et 85,9 % (Jordanie). Entre 1990 et 2000-2004, les taux étaient supérieurs à la moyenne internationale (76,5 %) dans six pays. À Bahreïn, le taux d'alphabétisation des femmes est passé de 74,6 % à 84,2 %, en Jordanie de 72,1 % à 85,9 %, au Koweït de 72,6 % à 81 %, au Liban de 73,1 % à 82 %, au Qatar de 76 % à 82,3 % et aux Émirats Arabes Unis de 70 % à 80,7 %.

Malgré ces progrès considérables, des taux d'analphabétisme élevés persistent dans la majorité des pays arabes parmi les femmes qui représentent les deux tiers des analphabètes de la région ; selon le Rapport mondial sur le développement humain de 2002, la situation ne pourrait pas s'améliorer "avant 2040". Cet déséquilibre est dû à plusieurs raisons, mais plus particulièrement au très faible taux de scolarisation primaire, au ralentissement du taux de croissance de ce taux dans les années 90 par rapport aux années 80 avec un biais apparent contre les femmes, à la baisse des dépenses publiques pour l'éducation depuis 1995 et enfin à "un manque d'engagement politique ou à l'insuffisance des méthodes utilisées pour rectifier la situation".

Parité des sexes. L'indice de parité des sexes était estimé à 0,69 en 2004, l'un des plus bas au monde, à l'exception de l'Asie du Sud et de l'Asie occidentale. Malgré les efforts déployés au cours des deux dernières décennies, les filles sont généralement moins éduquées que les garçons. Ceci ne signifie pas que l'éducation des garçons n'est pas importante. Tous les enfants, garçons et filles, méritent une éducation de qualité. Car, à mesure que l'ère de l'information progresse, les enfants analphabètes ou non éduqués, et plus tard les adultes qu'ils deviennent, risquent d'être parmi ceux laissés pour compte.

Seuls cinq pays (Émirats Arabes Unis, Qatar, Koweït, Jordanie, Bahreïn) ont un indice de 0,90 et plus pour les personnes de plus de 15 ans, un taux nettement supérieur à la moyenne mondiale de 0,88, les Émirats Arabes Unis atteignant même 1,07. On note que onze pays ont un indice inférieur à la moyenne de celui des pays en développement (0,83) (Tunisie, Algérie, Libye, Arabie Saoudite, Soudan, Syrie, Oman, Mauritanie, Égypte, Yémen et Maroc) ; ce sont ceux qui ont toujours été les moins alphabétisés, à l'exception de la Syrie et de l'Arabie Saoudite. Ces disparités entre les pays sont dues à divers facteurs : au Soudan, la pauvreté et le mariage précoce font que les familles négligent l'éducation des filles. Au Yémen, le niveau de scolarisation primaire des filles est faible et les écoles sont trop éloignées des foyers. Enfin, certains pays réduisent les ressources et le financement alloués aux écoles pour filles dans les communautés locales qui sont séparées par sexe, les autorités éducatives ne sont pas suffisamment engagées et ne sensibilisent pas à l'éducation des filles.

La baisse des taux d'analphabétisme (plus de 15 ans)

Ces mesures ont permis aux pays arabes de réduire leurs taux d'analphabétisme (48,7 % en 1990, 38,5 % en 2000). Le pourcentage moyen de femmes analphabètes âgées de 15 ans et plus a diminué, passant de 64,9 % en 1980 à 51,9 % en 1990 et à 40,2 % en 2000. Pour le groupe d'âge de 15 à 24 ans, le taux d'analphabétisme est passé de 44,9 % à 29,9 % et à 19,4 % pour la même période. Il convient de noter que pour ce même groupe d'âge, le pourcentage de femmes analphabètes était inférieur à 10 % dans neuf pays et pratiquement nul en Jordanie (0,2 %) et à Bahreïn (1,4 %).

Déclin des taux d'analphabétisme chez les femmes arabes

En 1980, les taux d'analphabétisme étaient de 45 % à 80 % dans 14 pays et de 28 % à 35 % dans six autres. En 2005, ces taux ont enregistré une baisse spectaculaire : ils représentent de 8 % à 22 % dans dix pays (Jordanie, Bahreïn, Qatar, Koweït, Liban, Arabie Saoudite, Oman, Émirats Arabes Unis, Syrie et Libye) et de 23 % à 34 % dans trois autres (Algérie, Djibouti et Tunisie). Six pays (Irak, Mauritanie, Maroc, Égypte, Soudan et Yémen) ont encore un taux d'analphabétisme de 35 % avec l'Irak et la Mauritanie en tête avec 60 %.

En 1980, les taux d'analphabétisme des femmes étaient supérieurs à 75 % dans presque la moitié des pays arabes, ce qui représente trois femmes sur quatre. En 2005, on note des progrès considérables dans six pays qui ont atteint des taux de 10 % à 20 % (Bahreïn, Jordanie, Koweït, Liban, Émirats Arabes Unis et Qatar) et une baisse moins significative en Libye et en Arabie Saoudite, Algérie, Djibouti, Oman, Syrie et Tunisie (25 % à 40 %). Cependant, le Soudan maintient un taux de 46 % et cinq autres pays (Irak, Égypte, Mauritanie, Maroc et Yémen) de 50 % à 67 %.

Analyse

Les variations sont significatives d'un pays à l'autre. Trois groupes peuvent être identifiés en fonction des progrès réalisés :

1. **Pays "très alphabétisés"** : Libye et États du Golfe (sauf Arabie Saoudite) ; petits pays à faible densité démographique avec des ressources financières importantes ; Jordanie et Liban font également partie de ce groupe.
2. **Pays prometteurs** : Arabie Saoudite, Syrie, Tunisie et Algérie. Ils nécessitent des enseignants et professionnels formés pour

continuer leurs programmes d'alphabétisation et améliorer leurs manuels et guides pédagogiques.

3. **Pays à faible taux d'alphabétisation** : Égypte, Mauritanie, Irak, Yémen, Djibouti, Maroc et Soudan. Ils sont géographiquement grands, très peuplés et privés de ressources financières. Ces pays ont entrepris des initiatives pour mettre en place de nouveaux programmes et curriculums, garantir l'accès à l'éducation des adultes pour les femmes et les filles, notamment dans les zones rurales, et sensibiliser les populations à l'importance de l'éducation.

Conclusion

Malgré les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation des adultes au cours des vingt-cinq dernières années, il est évident que :

"Dans la région arabe, la prise de conscience de l'éducation et de son rôle clé dans la promotion du développement humain et social durable et de la compétitivité sur le marché mondial n'a pas bénéficié des instruments qui auraient permis de mettre en place des politiques efficaces et de définir les objectifs et stratégies nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques."

Réalisations en matière d'alphabétisation

Bien qu'il soit vrai que les pays arabes ont été désireux de mettre en œuvre les recommandations et principes de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien 1990) pour offrir à leurs enfants une meilleure qualité d'éducation, ils ont, d'autre part, peu fait d'efforts pour évaluer systématiquement les réalisations en matière d'alphabétisation et d'éducation de base dans la région. John Daniel a souligné "À ce jour, les pays arabes ont faiblement participé...[au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)]."

Dans le cadre du suivi de la qualité des programmes éducatifs en général et des résultats d'apprentissage en particulier, l'UNESCO et l'UNICEF ont initié et mis en œuvre un projet conjoint dans neuf pays arabes visant à analyser les résultats d'apprentissage de base en arabe, mathématiques et compétences de vie. Les résultats montrent que dans seulement deux États (Tunisie et Maroc), les élèves ont atteint le niveau de base attendu en arabe, mais aucun des pays participants n'a atteint le niveau en mathématiques (80%), le score le plus élevé étant celui de la Tunisie (77%).

Les résultats sont meilleurs en langue arabe et pires en mathématiques. Il n'a pas été possible de faire une évaluation précise des résultats en compétences de vie. On constate également un niveau plus élevé dans les écoles urbaines et privées que dans les écoles rurales et publiques. Les filles ont mieux réussi que les garçons en compétences de base en arabe et en mathématiques.

Ces résultats sont dus à deux types de facteurs : familiaux et personnels d'une part, et scolaires d'autre part, les premiers ayant un impact plus important sur la performance des élèves que les seconds. Parmi les principaux facteurs familiaux et personnels : statut socio-économique, suivi des devoirs, éducation préscolaire, attentes des parents quant au potentiel des enfants et absentéisme. Parmi les facteurs scolaires : structures scolaires, attentes concrètes des enseignants quant aux capacités des élèves, différences dans les méthodes d'enseignement et d'évaluation, âge des enseignants et des directeurs, et coopération de l'école avec la communauté locale.

Pour corroborer les résultats ci-dessus, plusieurs autres études ont été menées sur le même thème

dans certains pays arabes, notamment à Oman, en Égypte et à Bahreïn. Ces études sont de valeur limitée car elles n'ont pas été conçues ni réalisées sur une base comparable et ne fournissent pas de conclusions comparatives. Néanmoins, les résultats mettent clairement en lumière la qualité de l'enseignement élémentaire. À Oman, quatre études d'évaluation des performances en arabe, mathématiques, sciences et compétences de vie menées en classes 4, 6 et 9 révèlent que 1) la moyenne de classe dans toutes les matières est inférieure au niveau excellent, 2) les filles sont meilleures que les garçons dans toutes les matières. En Égypte, une étude de terrain révèle que le niveau de performance académique est médiocre, en particulier dans les matières principales (lecture, écriture et mathématiques). À Bahreïn, la situation est similaire dans les compétences essentielles.

Défis et contraintes

La majorité des pays arabes font face à des défis considérables pour universaliser la qualité de l'éducation de base et l'alphabétisation. Une étude sur l'éducation de base et l'alphabétisation réalisée en 1989 par UNEDBAS dans tous les États arabes a identifié neuf obstacles à l'éducation pour tous :

- Inadéquation des fonds et manque de ressources humaines bien formées ;
- Attitudes défavorables de certaines communautés envers l'éducation des filles ;
- Priorité accordée par les pauvres et les non éduqués à la valeur économique du travail des enfants par rapport à l'éducation ;
- Manque d'infrastructures pour atteindre les communautés nomades et rurales ;
- Catastrophes d'origine naturelle et humaine entraînant la destruction des biens et le déplacement des populations ;
- Absence de politiques bien définies concernant l'utilisation des institutions éducatives traditionnelles ;

- Utilisation inadéquate des médias pour promouvoir l'éducation ;
- Incapacité de certains États arabes à gérer les systèmes éducatifs, faiblesse des organismes administratifs et de planification ;
- Écart entre les valeurs enseignées à l'école et les valeurs sociales dominantes.

En ce qui concerne l'alphabétisation, plusieurs facteurs semblent avoir une influence négative sur les programmes, notamment le manque de mobilisation des ressources financières et humaines et l'absence de techniques appropriées pour attirer les groupes cibles qui ne considèrent pas l'alphabétisation comme une nécessité. L'alphabétisation est la responsabilité exclusive d'un ministère ou d'un département. De plus, ces pays ont en commun une mauvaise qualité de l'éducation en raison du manque de formation et de motivation adéquates des enseignants et des apprenants. Mais plus important encore, la phase d'alphabétisation de base est rarement suivie, ce qui conduit à un taux de rechute significatif. Les institutions éducatives traditionnelles sont rarement utilisées pour éliminer l'analphabétisme de manière fonctionnelle ; de même, le système bureaucratique de gestion des curriculums est souvent copié du système d'éducation primaire formelle sans consulter les apprenants adultes et est généralement géré par des non-professionnels. Enfin, les universités et les instituts de recherche montrent peu d'intérêt pour la formation des adultes.

Conclusion

Malgré les progrès significatifs réalisés dans le domaine de l'éducation des adultes, la région arabe n'atteint pas le niveau requis pour mettre en œuvre les objectifs de l'Éducation pour Tous. Les chiffres dont nous disposons pour 2004 montrent la gravité du problème et les innombrables défis auxquels les pays de la

région sont confrontés. Un rapport récent de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO) indique que quelque 70 millions de personnes âgées de 15 ans et plus sont entrées dans le 21^e siècle sans savoir lire ni écrire, ce qui représente l'un des pourcentages les plus élevés d'analphabètes au monde. Le rapport déplore fortement le fait que l'objectif de réduire de moitié le nombre d'analphabètes entre 1990 et 2000 n'a pas été atteint ; les tendances actuelles montrent qu'il faudra plus de trois décennies avant que ce problème puisse être définitivement résolu dans la région.

Bien que les rapports régionaux arabes sur l'éducation pour tous et les documents de recherche disponibles réaffirment les grands progrès réalisés dans cette région pour éradiquer l'analphabétisme, l'augmentation rapide de la population a fait grimper le nombre de personnes qui ne savent pas lire et écrire au cours des 35 dernières années. Bien que le pourcentage d'analphabètes sur l'ensemble de la population ait constamment diminué de 1970 à 1990, passant de 73 % à 48,7 %, pour atteindre 35,6 % en 2004, le nombre d'analphabètes est passé de 50 millions en 1975 à 61 millions en 1990 et à 70 millions en 2004. Le rapport de l'ALESCO révèle également que près de la moitié des femmes arabes (46,5 %) ne savent ni lire ni écrire, tandis que 25,1 % des hommes sont analphabètes. Le nombre absolu de femmes analphabètes âgées de 15 à 24 ans augmente dans la plupart des pays arabes ; il est passé de 40 millions en 1990 à 42,2 millions en 1997 et devrait représenter 43,9 millions de personnes en 2005.

Selon les estimations des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le monde arabe ne pourra pas atteindre l'égalité des sexes avant 2020 ni l'éducation de base pour tous avant 2050 si la situation reste inchangée, c'est-à-dire si le

taux de progression ne s'améliore pas. L'objectif de Jomtien de réduire l'analphabétisme d'ici 2000 n'a été atteint dans aucun pays arabe ; il est également reconnu que les faibles niveaux d'alphabétisation et de compétences de base sont encore plus répandus aujourd'hui qu'il y a dix ans.

En s'appuyant sur l'Indice de Développement de l'Éducation pour Tous pour déterminer le degré de progrès réalisé par chaque pays en faveur de l'éducation par rapport à l'année cible (fin 2015), la Conférence régionale arabe sur l'Éducation pour Tous (2004) a récemment affirmé que sur les 14 pays ayant fourni des chiffres, seuls sept sont susceptibles d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour Tous d'ici la date prévue (Koweït, Jordanie, Qatar, Palestine, Bahreïn, Liban, Émirats Arabes Unis). Cinq autres (Oman, Tunisie, Arabie Saoudite, Égypte et Syrie) sont à mi-chemin et deux (Soudan, Yémen) sont complètement incapables.

Défis et contraintes (suite)

La majorité des plans nationaux manquent de systèmes de suivi et d'évaluation des performances qui leur permettraient de faire le point sur les progrès réalisés. Un rapport régional récent de l'UNESCO a noté que la majorité des plans ne mentionnent pas clairement l'engagement du gouvernement ni l'allocation des fonds nécessaires pour leur mise en œuvre. De plus, il n'y a aucune indication que ces plans ont été conçus avec la participation des différents secteurs et organisations de la société civile. Malgré leur engagement envers les objectifs de l'Éducation pour Tous, les États arabes n'ont pas intégré l'éducation dans leurs plans sociaux et économiques ou dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Les plans comprennent des déclarations claires d'objectifs et de buts sans être définis par des indicateurs

mesurables. Les objectifs et les programmes d'action n'ont pas été traduits en plans d'action opérationnels.

Conclusion

Malgré les progrès significatifs réalisés dans le domaine de l'éducation des adultes, la région arabe n'atteint pas le niveau requis pour mettre en œuvre les objectifs de l'Éducation pour Tous. Les chiffres pour 2004 montrent la gravité du problème et les innombrables défis auxquels les pays de la région sont confrontés. Un rapport récent de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO) indique que quelque 70 millions de personnes âgées de 15 ans et plus sont entrées dans le 21^e siècle sans savoir lire ni écrire, ce qui représente l'un des pourcentages les plus élevés d'analphabètes au monde. Le rapport déplore fortement que l'objectif de réduire de moitié le nombre d'analphabètes entre 1990 et 2000 n'ait pas été atteint ; les tendances actuelles montrent qu'il faudra plus de trois décennies avant que ce problème puisse être définitivement résolu dans la région.

Bien que les rapports régionaux arabes sur l'éducation pour tous et les documents de recherche disponibles réaffirment les grands progrès réalisés dans cette région pour éradiquer l'analphabétisme, l'augmentation rapide de la population a fait grimper le nombre de personnes qui ne savent pas lire et écrire au cours des 35 dernières années. Bien que le pourcentage d'analphabètes sur l'ensemble de la population ait constamment diminué de 1970 à 1990, passant de 73 % à 48,7 %, pour atteindre 35,6 % en 2004, le nombre d'analphabètes est passé de 50 millions en 1975 à 61 millions en 1990 et à 70 millions en 2004. Le rapport de l'ALESCO révèle également que près de la moitié des femmes arabes (46,5 %) ne savent ni lire ni écrire, tandis que 25,1 % des

hommes sont analphabètes. Le nombre absolu de femmes analphabètes âgées de 15 à 24 ans augmente dans la plupart des pays arabes ; il est passé de 40 millions en 1990 à 42,2 millions en 1997 et devrait représenter 43,9 millions de personnes en 2005.

Perspectives futures

Selon les estimations des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le monde arabe ne pourra pas atteindre l'égalité des sexes avant 2020 ni l'éducation de base pour tous avant 2050 si la situation reste inchangée, c'est-à-dire si le taux de progression ne s'améliore pas. L'objectif de Jomtien de réduire l'analphabétisme d'ici 2000 n'a été atteint dans aucun pays arabe ; il est également reconnu que les faibles niveaux d'alphabétisation et de compétences de base sont encore plus répandus aujourd'hui qu'il y a dix ans.

En s'appuyant sur l'Indice de Développement de l'Éducation pour Tous pour déterminer le degré de progrès réalisé par chaque pays en faveur de l'éducation par rapport à l'année cible (fin 2015), la Conférence régionale arabe sur l'Éducation pour Tous (2004) a récemment affirmé que sur les 14 pays ayant fourni des chiffres, seuls sept sont susceptibles d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour Tous d'ici la date prévue (Koweït, Jordanie, Qatar, Palestine, Bahreïn, Liban, Émirats Arabes Unis). Cinq autres (Oman, Tunisie, Arabie Saoudite, Égypte et Syrie) sont à mi-chemin et deux (Soudan, Yémen) sont complètement incapables.

Dans le contexte de la récente proclamation de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) dans le cadre des efforts mondiaux en faveur de l'éducation pour tous, il est extrêmement urgent que les pays arabes adoptent une approche plus informée et plus impliquée, mais aussi qu'ils se joignent et

mobilisent les ressources de leurs sociétés pour surmonter ce nouveau défi et permettre à leurs enfants et adultes d'exploiter leur potentiel dans le nouveau millénaire.

Les défenseurs de l'alphabétisation font diverses suggestions pour résoudre d'autres problèmes de développement humain : en général, les pays arabes qui ont des problèmes éducatifs ont également des problèmes de santé, de pauvreté et de création d'emplois qu'ils doivent résoudre simultanément. Pour que les programmes d'alphabétisation réussissent, il est donc important de créer des emplois adaptés aux économies respectives et de concevoir des programmes d'enseignement qui répondent aux besoins concrets des étudiants. Il est également nécessaire de "prendre en compte la valeur de l'alphabétisation de manière à ce que les coûts de l'analphabétisme et de l'éducation d'enfants analphabètes deviennent exorbitants."

Bien que les pays arabes aient été désireux de mettre en œuvre les recommandations de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien 1990), ils ont peu fait pour évaluer systématiquement les réalisations en alphabétisation. John Daniel a souligné que les pays arabes ont faiblement participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Dans le cadre du suivi de la qualité des programmes éducatifs, l'UNESCO et l'UNICEF ont lancé un projet conjoint dans neuf pays arabes pour analyser les résultats d'apprentissage en arabe, mathématiques et compétences de vie. Les résultats montrent que seuls deux États (Tunisie et Maroc) ont atteint le niveau de base attendu en arabe, mais aucun n'a atteint le niveau en mathématiques (80 %), le score le plus élevé étant celui de la Tunisie (77 %).

Défis et contraintes

La majorité des pays arabes font face à des défis considérables pour universaliser la qualité de l'éducation de base et l'alphabétisation. Une étude de 1989 a identifié neuf obstacles à l'éducation pour tous :

- Inadéquation des fonds et manque de ressources humaines bien formées.
- Attitudes défavorables envers l'éducation des filles.
- Priorité à la valeur économique du travail des enfants sur l'éducation.
- Manque d'infrastructures pour atteindre les communautés rurales et nomades.
- Catastrophes naturelles et humaines.
- Absence de politiques bien définies pour les institutions éducatives traditionnelles.
- Utilisation inadéquate des médias pour promouvoir l'éducation.
- Incapacité de certains États à gérer les systèmes éducatifs.
- Écart entre les valeurs enseignées à l'école et les valeurs sociales dominantes.

En ce qui concerne l'alphabétisation, plusieurs facteurs négatifs incluent le manque de mobilisation des ressources financières et humaines et l'absence de techniques appropriées pour attirer les groupes cibles. L'alphabétisation est souvent la responsabilité exclusive d'un ministère, et les programmes manquent de suivi adéquat, ce qui conduit à des taux de rechute significatifs. Les institutions éducatives traditionnelles sont rarement utilisées pour éliminer l'analphabétisme de manière fonctionnelle, et les universités montrent peu d'intérêt pour la formation des adultes.

Conclusion

Malgré les progrès réalisés, la région arabe n'atteint pas le niveau requis pour mettre en œuvre les objectifs de l'Éducation pour Tous. Les

chiffres pour 2004 montrent la gravité du problème. Un rapport de l'ALESCO indique que 70 millions de personnes âgées de 15 ans et plus sont entrées dans le 21^e siècle sans savoir lire ni écrire. L'objectif de réduire de moitié le nombre d'analphabètes entre 1990 et 2000 n'a pas été atteint, et il faudra plus de trois décennies pour résoudre ce problème.

Les rapports régionaux arabes réaffirment les progrès réalisés, mais l'augmentation rapide de la population a augmenté le nombre de personnes analphabètes au cours des 35 dernières années. Bien que le pourcentage d'analphabètes ait diminué de 1970 à 2004, le nombre absolu a augmenté, avec près de la moitié des femmes arabes incapables de lire ou écrire.

Perspectives futures

Selon les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le monde arabe ne pourra pas atteindre l'égalité des sexes avant 2020 ni l'éducation de base pour tous avant 2050 si la situation reste inchangée. L'objectif de Jomtien de réduire l'analphabétisme d'ici 2000 n'a été atteint dans aucun pays arabe. Seuls sept pays sur quatorze atteindront probablement les objectifs de l'Éducation pour Tous d'ici 2015, cinq autres sont à mi-chemin, et deux sont incapables.

Dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012), il est urgent que les pays arabes adoptent une approche plus informée et impliquée, mobilisent les ressources de leurs sociétés pour surmonter ce défi et permettre à leurs enfants et adultes d'exploiter leur potentiel dans le nouveau millénaire. Pour que les programmes d'alphabétisation réussissent, il est essentiel de créer des emplois adaptés aux économies respectives et de concevoir des programmes d'enseignement répondant aux besoins concrets

des étudiants. Il est également nécessaire d'intégrer la valeur de l'alphabétisation de manière à rendre les coûts de l'analphabétisme inacceptables.

La justice numérique Un nouveau défi du développement social



Driss GUERRAOUI, Président de l'Université Ouverte de Dakhla –Morocco, Membre du Comité Exécutif du Conseil International d'Action Social (ICSW)

La crise générée par la pandémie covid19, qui a touchée indistinctement tous les continents depuis janvier 2020, a jeté un regard universel sur l'état du Monde. Ce regard est porté par une conviction généralisée selon laquelle les sociétés humaines sont entrées dans une nouvelle ère, marquée par des aléas et des risques majeurs d'un genre nouveau et ce à tous les niveaux de la vie sociale quotidienne de populations entières du Nord comme du Sud, menaçant la sécurité humaine globale et installant les économies et les sociétés du XXI ème siècle dans l'incertain.

Elle a dévoilé, aussi, que le système mondial est au cœur de l'émergence d'une nouvelle génération d'insécurité et de guerres. Celles,

plus visibles, que sont les insécurité et les guerres de l'alimentation, de l'eau, de l'énergie, des médicaments, du génie génétique végétal et animal et sa forme d'expression suprême la plus ravageuse qu'est la guerre bactériologique, mais aussi celles plus pernicieuses que sont les guerres de la connaissance, du savoir, de l'intelligence artificielle, de l'information, de l'image, de l'espace et du digital.

Mais cette crise a révélé, également, les coûts exorbitants de l'absence d'une gouvernance mondiale coordonnée, responsable, et solidaire de la pandémie covid19 sans pilotage multilatéral unifié et partagé. Cette réalité a eu des impacts socioéconomiques, humains et psychologiques très préjudiciables sur les conditions de vie des populations pauvres de tous les continents.

De même, ces impacts ont frappé durement les salariés des secteurs concernés par la crise, les autoentrepreneurs, les TPE, les PME, les artisans, les travailleurs précaires, et les « entrepreneurs » des secteurs dits informels, dont les activités sont la source principale de subsistance. Les femmes, les jeunes, les enfants abandonnés, les personnes âgées et les migrants, sont les catégories les plus touchées.

Une telle situation a conduit à l'émergence de nouvelles générations de pauvres et de pauvreté, de chômeurs et chômage, de vulnérables et de vulnérabilité, en sus du développement de manifestations non visibles de cette crise systémique profonde, que sont les formes atypiques de violences sociales, le suicide, la consommation de psychotropes, de la drogue, les angoisses existentielles diverses et la perte de confiance dans la capacité de l'Etat, la Société et les Institutions internationales à répondre en temps réel à la détresse humaine et aux situations d'urgence.

Aussi, sommes-nous bel et bien devant une véritable crise du système économique, sociale, et politique et non une crise dans le système.

Dès lors, ce ne sont pas des réformes classiques de relance que cette crise profonde exige, mais des inflexions substantielles et des ruptures fondamentales qu'il faut opérer au cœur de ce système.

Sur le plan social, ces inflexions et ces ruptures doivent être portées par un nouveau modèle de développement social s'articulant autour de deux valeurs fondamentales et d'un Droit humain de nouvelle génération, qui est le Droit au digital.

I- **Les valeurs fondamentales du nouveau modèle de développement social**

Parce que la crise pandémique de 2020 est en train de laisser derrière elle la détresse, la désolation et la misère humaines à des échelles qui rappellent voire dépassent celles de 1929, le nouveau modèle de développement social postcovid19 doit être construit autour de deux valeurs fondamentales : **la dignité et la valeur de l'Homme**.

Ces deux valeurs doivent être au cœur des nouvelles préoccupations des faiseurs nationaux des politiques publiques en matière d'action sociale et de solidarité, comme au niveau des organisations régionales et internationales de la famille des Nations Unies.

La première valeur, qui est la **dignité**, est un état de l'être humain atteint à partir de la couverture par la société de tous les besoins essentiels de sa population, sur la base de l'effectivité de l'accès aux droits humains fondamentaux, et ce dans le cadre d'un traitement non-discriminatoire en fonction du sexe, de l'âge, du statut social, du

milieu de résidence et des conditions physiques et socio sanitaires de la personne.

Cette effectivité concerne le droit à l'éducation et la formation, à la santé, à un revenu minimum d'existence, un emploi non précaire, à l'alimentation, à un logement décent, à une retraite, une couverture médicale de base, à des allocations familiales, des allocations de vieillesse, à la prise en charge de l'handicap, à l'égalité des chances et de traitement devant l'acte économique, à une justice équitable, à la liberté d'expression et de culte, à la mobilité géographique, la participation à la vie de la Cité, le droit à la sécurité, à la culture, aux loisirs, et à vivre dans un environnement écologiquement sain.

Mais la dignité concerne, aussi, le respect des droits aux services sociaux de base, qu'il s'agisse de l'eau potable, de l'électricité, l'assainissement, ou des transports.

Dit autrement, la dignité est un état global et général de la condition humaine dans une société donnée à un moment donnée de son histoire. Elle représente, in fine, la forme suprême de l'expression et de la plénitude de la citoyenneté.

La deuxième est relative à **la valeur de l'Homme** dans la société. Elle est la concrétisation de trois actions concomitantes : la reconnaissance, la considération et l'implication dans la décision et la gestion des affaires de la Cité. Dans ce sens, la démocratie participative, le mérite, la compétence, la responsabilisation, l'équité, la justice, l'égalité et l'inclusion sociale, culturelle et professionnelle en constituent les paramètres fondamentaux.

La traduction de ces deux valeurs en termes de développement social devrait s'articuler autour

d'une modèle dont les leviers sont la généralisation du socle de protection sociale universelle, l'instauration d'un revenu de base pour tous, la promotion d'un nouveau mode de traitement de la pauvreté et du chômage, la restructuration du système de financement et de gouvernance de la solidarité sociale et le changement radicale de la culture actuelle qui structure le dialogue social.

Ces leviers futurs du nouveau modèle de développement social ne peuvent, cependant, aboutir à leurs fins si les Etats, les sociétés civiles, les entreprises, les territoires et les institutions internationales ne prennent pas en ligne de compte des nouvelles réalités impulsées par la révolution digitale et leurs impacts sur le développement humain durable et inclusif ainsi qu'en termes de justice sociale.

II- Le Droit au digital, un Droit humain de nouvelle génération garant de la justice numérique

La révolution numérique est en train de produire des fractures, et des injustices d'un genre nouveau, causées par l'émergence et le développement dans la société d'un phénomène grandissant qu'on peut qualifier **d'analphabétisme digitale**.

La conséquence de ce phénomène est l'aggravation des inégalités en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les différentes régions du Monde.

Etat des inégalités en matière d'utilisation des Technologies de l'information et de la communication par région du Monde en 2018

Région	Utilisateurs d'internet en % de la population	Abonnement à la téléphonie fixe pour 100 habitants	Abonnement à la téléphonie mobile pour 100 habitants
Afrique Subsaharienne	25	1	76
Asie du Sud	30	2	87
Asie de l'est et Pacifique	57	15	120
Afrique du Nord et Moyen Orient	60	15	107
Amérique Latine et Caraïbes	64	16	104
Europe et Asie Centrale	78	30	124
Pays Membres de l'OCDE	83	35	120
Zone Euro	84	44	123
Amérique du Nord	88	36	120
Monde	51	13	104

Source : Banque Mondiale

La conséquence la plus directe de ces inégalités numériques est l'accroissement des difficultés d'accès des populations pauvres des régions concernées aux services sociaux essentiels. Car, tout évolue dans les économies et les sociétés du XXI^{ème} siècle de telle sorte que l'accès à la dignité et à la valeur de l'Homme, telles que nous les avons définies auparavant, passe désormais par la capacité dont disposent les citoyens pour s'approprier les outils de la révolution numérique et ce à tous les niveaux de leur vie économique, sociale et culturelle.

En effet, aujourd'hui les outils et les mécanismes d'accès à l'éducation, l'emploi, la santé, le logement, ainsi que le bénéfice des allocations familiales, des indemnités pour perte d'emploi, des aides sociales diverses, ou des crédits de la microfinance, sont désormais le télé enseignement, le télé travail, la télé déclaration, et le paiement en ligne.

Tous ces dispositifs numériques supposent l'inscription numérisée à distance dans des registre locaux, régionaux et nationaux digitalisés, dont les pauvres pourraient être exclus. Non seulement parce que ces catégories de la population font partie de ces nouvelles générations d'analphabètes, mais aussi et surtout elles ne disposent tout simplement pas des conditions pour une utilisation équitable et maîtrisée de ces dispositifs.

De ce fait, le numérique est devenu bel et bien un passage obligé et un facteur incontournable pour toute politique voulant que les pauvres puissent bénéficier d'un meilleur accès à leurs besoins et services essentiels.

Aussi, les Etats-Nations, les organisations régionales et les institutions internationales dédiées à l'action sociale et à la solidarité doivent ériger le Droit au digital en un Droit humain fondamental et faire de la maîtrise des technologies digitales par les

populations pauvres et vulnérables un axe majeur de leurs nouvelles stratégies de développement social.

III- Pistes pour l'avenir

La communauté internationale devrait, dans ce cadre, élaborer et adopter un Plan Mondial de renforcement des capacités digitales des populations pauvres. Ce Plan, qui pourrait être adossé à l'Agenda 2030 des Nations Unies, comporterait les axes suivants:

1- La mise en place d'un programme mondial d'éducation et de formation des pauvres aux nouvelles pratiques digitales. Ce programme viserait à renforcer leurs capacités dans les domaines prioritaires correspondant à l'objectif d'élargissement de leur accès aux services sociaux essentiels et à leur intégrations socio-économique socio-culturelle et socio-institutionnelle ;

2- Favoriser le développement d'infrastructures numériques par l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux localisés dans les zones fragiles, défavorisées et excentriques des milieux ruraux, et des régions montagneuses et désertiques dédiés à la réduction de la fracture numérique dans le Monde ;

3- Favoriser l'accès des pauvres à l'internet en mettant en place des dispositifs d'appui financiers innovants en matière d'acquisition des outils du numérique;

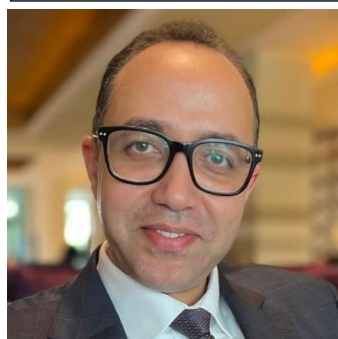
4- Accroître la connectivité dans les zones fragiles, défavorisées et excentriques des milieux ruraux, et des régions montagneuses et désertiques dédiés à la réduction de la fracture numérique dans le Monde ;

5- Susciter des partenariats public-privé-société civile visant à informer, former et organiser les populations pauvres et vulnérables autour de projets innovants dans les métiers liés à l'économie numérique, notamment dans les secteurs relevant de l'économie sociale et solidaire ;

6- Initier, sous l'égide d'un partenariat entre le PNUD, l'UNESCO et le CIAS des campagnes d'information et de sensibilisation au niveau des 9 régions du CIAS en matière de bonnes pratiques de technologies digitales, dont l'objet est le développement social, et ce au profits des populations pauvres et vulnérables de ces 9 régions ;

7- Enfin, pour mon pays, le Royaume du Maroc, je recommande à ce que cette nouvelle dimension du développement social soit intégrée dans le cadre des programmes futurs de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), initiée et portée depuis 2005 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI**.

La protection sociale dans la région MENA Le défi de la généralisation



Fahd ASSILA
*Économiste et chercheur
en économie et en
sciences sociales, Maroc*

Le monde a connu en 2020, une situation sanitaire sans précédent avec la propagation de l'épidémie de Covid-19, provoquant une crise de grande

ampleur, dont les effets continuent de peser jusqu'à aujourd'hui sur les populations et les gouvernements du monde entier.

La santé publique est devenue rapidement la première préoccupation des populations, des sociétés et des décideurs politiques de par le monde. Malgré les mesures mises en place pour freiner la propagation du virus, les systèmes de santé de plusieurs pays ont connu des difficultés majeures, allant jusqu'à leur effondrement dans certains cas.

Cette crise a eu des effets dévastateurs pour les systèmes de santé et de protection sociale de manière générale. Ces systèmes ont été mobilisés pour protéger la santé des populations, mais aussi pour préserver les emplois et les revenus des individus.

Malgré ces efforts, de nombreux pays ont rencontré des difficultés considérables en matière de protection sociale durant la crise sanitaire. Ainsi, cinq constats majeurs se dégagent :

1. La pandémie a mis en évidence les inégalités tenaces et les lacunes importantes qui subsistent dans tous les pays en matière de couverture, d'exhaustivité et d'adéquation de la protection sociale aux besoins des populations. Les personnes les plus vulnérables, notamment les travailleurs informels et les populations marginalisées, ont souvent été les moins protégées, révélant ainsi des failles systémiques dans les dispositifs existants.
2. En réponse à la crise du COVID-19, les pays ont placé une emphase sans précédent sur les politiques de protection sociale. Cette réorientation s'est traduite par une augmentation des allocations de ressources

et une expansion des programmes de soutien, visant à atténuer les effets socio-économiques de la pandémie.

3. La reprise socio-économique est restée incertaine, ce qui a rendu plus que jamais nécessaire l'investissement dans la protection sociale. La résilience des économies et des sociétés dépendra largement de la capacité des systèmes de protection sociale à s'adapter et à répondre efficacement aux crises futures.
4. Les pays ont un choix à faire vis-à-vis de la trajectoire à suivre par leurs systèmes de protection sociale, en adoptant des stratégies ambitieuses et investissant dans le renforcement de leurs systèmes de protection sociale, ou céder aux pressions budgétaires ou politiques et se contenter d'une approche minimaliste qui consiste à tarir les ressources allouées à la protection sociale. Les décisions prises aujourd'hui détermineront non seulement la capacité à surmonter la crise actuelle, mais aussi à préparer les sociétés pour les défis futurs.
5. La mise en place de systèmes de protection sociale universels et la concrétisation du droit humain à la sécurité sociale pour tous constituent la pierre angulaire d'une approche centrée sur l'humain pour parvenir à la justice sociale. Un engagement renouvelé en faveur de la protection sociale universelle est essentiel pour garantir que personne ne soit laissé pour compte dans les efforts de développement durable et d'équité.

Si la crise du COVID-19 a souligné la nécessité impérieuse de renforcer et d'élargir les systèmes de protection sociale à travers le monde. L'engagement

envers une protection sociale universelle dans les pays de la région du Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA) est crucial pour assurer la résilience des sociétés de la région face aux crises futures et pour promouvoir une justice sociale véritable.

Les données du World Social Protection Data Dashboards ¹ indiquent que 39,5% de la population de la région MENA bénéficie d'au moins une prestation de protection sociale, contre 46,9 % au niveau mondial. Cela signifie que la couverture en matière de protection sociale dans cette région est inférieure à la moyenne mondiale de 7,4 points de pourcentage.

En matière de santé, 64,2 % de la population de la région MENA est affiliée à un régime de protection sociale, comparé à 66 % au niveau mondial. Ici, l'écart est plus réduit, avec une différence de seulement 1,8 point de pourcentage. Bien que la région MENA soit légèrement en retard par rapport à la moyenne mondiale, la proximité des chiffres indique que la région a réalisé des progrès considérables dans l'affiliation à des régimes de protection sociale en matière de santé.

Ces statistiques révèlent trois constats importants :

1. Une proportion importante de la population dans la région MENA ne bénéficie pas des prestations de protection sociale, ce qui peut aggraver les vulnérabilités socio-économiques, particulièrement en période de crise.
2. La région MENA montre des progrès notables en matière de couverture des régimes de protection sociale en santé, presque alignée

¹ Extrapolation effectuée en juin 2024.

avec la moyenne mondiale, bien qu'il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre une couverture universelle.

3. Les différences entre les taux de couverture globale de la protection sociale et ceux spécifiques à la santé peuvent indiquer des priorités politiques et des niveaux d'investissement variés dans différents aspects de la protection sociale au sein de la région MENA.

Ces constats réunis mettent l'accent sur l'importance de renforcer davantage les systèmes de protection sociale dans la région MENA pour atteindre des niveaux de couverture comparables à ceux de la moyenne mondiale, en s'appuyant particulièrement sur l'inclusion des prestations diverses et la mise en place de régimes de protection sociale efficaces et accessibles pour tous les segments de la population.

Concernant les dépenses publiques de protection sociale par fonction, en pourcentage du PIB, la région MENA affiche un taux de 9,3%, réparti entre 6,2% pour la protection sociale hors santé et 3,1% pour la santé. Au niveau mondial, ces dépenses sont de l'ordre de 18,8% du PIB mondial, réparti entre 12,9% pour la protection sociale hors santé et 5,8% pour la santé.

Ces données montrent des disparités significatives entre la région MENA et la moyenne mondiale. La région MENA consacre environ la moitié de la proportion du PIB à la protection sociale comparé à la moyenne mondiale. Cela indique que la région investit beaucoup moins dans les mécanismes de protection sociale.

Cette situation reflète une insuffisance des investissements publics dans des programmes essentiels de protection sociale, impactant la

capacité des systèmes à répondre efficacement aux besoins des populations.

Les dépenses en protection sociale hors santé dans la région MENA représentent moins de la moitié de celles au niveau mondial. Cette sous-dépense peut se traduire par une couverture insuffisante des prestations telles que les pensions, les allocations familiales, le chômage, et d'autres formes de soutien économique.

Ces disparités dans la protection sociale hors santé soulignent un potentiel déficit dans les prestations de soutien économique, telles que les allocations de chômage, les retraites, et autres formes de sécurité économique. Cette sous-dépense peut aggraver les inégalités et la pauvreté au sein de la région.

Les dépenses de protection sociale en matière de santé dans la région MENA sont également inférieures à la moyenne mondiale, ce qui peut expliquer des lacunes dans l'accès aux soins de santé et une moindre qualité des services de santé.

La région MENA pourrait être moins équipée pour fournir des soins de santé de qualité et accessibles à tous. Cette situation pourrait entraîner des inégalités dans l'accès aux services de santé et affecter négativement les résultats de santé de la population, contrecarrant ainsi l'objectif de la généralisation.

Le défi de la généralisation

Le défi de la généralisation de la protection sociale dans la région MENA est complexe et multidimensionnel. Il nécessite des efforts concertés et coordonnés de la part des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé. En augmentant les investissements, en

élargissant la couverture, en renforçant les capacités institutionnelles, en assurant un financement durable, en adaptant les systèmes aux crises et en sensibilisant le public, la région MENA peut progresser vers une protection sociale universelle, garantissant ainsi un filet de sécurité essentiel pour tous ses citoyens.

La région MENA consacre une part significativement inférieure de son PIB à la protection sociale par rapport à la moyenne mondiale. Cette sous-dépense se reflète dans les deux domaines principaux : la protection sociale hors santé et la santé publique. Pour combler ce déficit, les gouvernements doivent augmenter les allocations budgétaires dédiées à la protection sociale pour atteindre des niveaux comparables à la moyenne mondiale. Cela implique une volonté politique forte et des réformes fiscales pour mobiliser des ressources supplémentaires.

Une proportion importante de la population de la région MENA n'a pas accès à une protection sociale adéquate. Les inégalités et les lacunes dans la couverture des prestations de protection sociale sont particulièrement prononcées. D'où la nécessité de mettre en œuvre des politiques inclusives visant à étendre la couverture des programmes de protection sociale à toutes les couches de la société, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables tels que les travailleurs informels, les femmes, les personnes en situation de handicap, les jeunes et les populations rurales.

Les infrastructures et les capacités institutionnelles pour administrer les programmes de protection sociale sont souvent insuffisantes. Cela peut entraîner une mauvaise gestion, des inefficacités et une distribution inégale des prestations. Ainsi, renforcer ces capacités institutionnelles et ces infrastructures contribuera au renforcement des

systèmes de protection sociale par une gestion efficace et transparente des programmes. Cela nécessite aussi la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation solides.

Assurer un financement durable pour les systèmes de protection sociale est un défi majeur. La dépendance excessive aux revenus volatils, tels que ceux provenant des ressources naturelles, peut compromettre la stabilité des financements. D'où, les alternatives se situent au niveau de la diversification des sources de financement en adoptant des mesures fiscales progressives et en réduisant la dépendance à ces revenus volatils. La participation du secteur privé est fortement encouragée, de même que les pistes de partenariats public-privé pour soutenir les initiatives de protection sociale.

Le dernier défi des pays de la région MENA, réside dans la capacité des systèmes de protection sociale à répondre efficacement aux chocs économiques, sanitaires et sociaux, car ils sont souvent mal préparés à ces situations. La pandémie de COVID-19 a révélé la vulnérabilité de ces systèmes.

Pour ce faire, il est nécessaire de développer des mécanismes de réponse rapide et des filets de sécurité adaptatifs pour faire face aux crises. Cela peut comprendre la mise en place de fonds de réserve et de programmes de protection sociale flexibles capables de s'ajuster en fonction des besoins émergents.

Le contenu des Bulletins du CIAS peut être librement reproduit ou cité à condition de mentionner la source. Les points de vue ne représentent pas nécessairement les politiques du CIAS.

Rédacteur des Bulletins d'information du CIAS : **Antonio López Peláez**,
Directeur général, CIAS
alopez@icsw.org

CIAS - Conseil international de l'action sociale. Bureau numéro 34. Département de travail social, Faculté de droit, Université nationale d'enseignement à distance (UNED).

C/ Obispo Trejo 2, 28040
Madrid (Espagne).

**Les propositions de contribution à la
lettre d'information sont les
bienvenues !**